

**Arrêté du 9 février 2015 portant nomination à une commission territoriale d'inscription
et à une chambre territoriale de discipline**

NOR : JUSC1502397A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, R. 822-8, R. 822-9, et R. 938-1 du code de commerce ;

*Vu l'arrêté du 21 mars 2014 portant nomination à la commission territoriale d'inscription et à la chambre
territoriale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Nouméa ;*

Vu les propositions du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, en date du 5 janvier 2015,

ARRÊTE

Article 1

Est nommé membre de la commission territoriale d'inscription et de la chambre territoriale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Nouméa :

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Xavier HUMBERT, administrateur des finances publiques à la direction régionale des finances publiques de Nouvelle-Calédonie, suppléant, en remplacement de M. Sofiane SISSAOUI, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 9 février 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE